



Montréal, le 29 avril 2016

PAR COURRIEL



**Objet :** Demande d'accès à l'information - subventions, prêts et commandites dans la circonscription électorale de Roberval  
N/D : 6122.05.540

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès.

Nous vous donnons accès ci-joint à la liste et aux sommes versées par la Société des loteries du Québec (ci-après, la « **Société** ») à titre de commandites événementielles ou sociétales dans la région administrative de Saguenay-Lac-Saint-Jean et ce, pour les trois (3) dernières années financières complétées. À ce sujet, nous tenons à vous préciser que la Société ne tient pas de données relativement aux commandites par circonscription électorale, mais seulement par région administrative.

Les commandites aux événements de la région administrative de Saguenay-Lac-St-Jean ont été déterminées par l'équipe de la vice-présidence au jeu responsable et à l'engagement sociétal, en conformité avec le programme de commandites de la Société.

Pour de plus ample renseignements sur la politique de commandites de la Société et les critères d'admissibilité, nous vous référons à la section « Commandites de Loto-Québec » du site Internet de la Société et plus spécifiquement à la page suivante :

<http://lotoquebec.com/cms/corporatif/fr/responsabilite-entreprise/collectivite-commandites/commandites-loto-quebec>

En réponse à votre demande concernant (i) les propositions de commandite soumises pour des événements dans la circonscription électorale de Roberval, (ii) les analyses des propositions et leurs budgets, (iii) les correspondances et (iv) les réponses de la Société auxdites propositions, nous ne pouvons vous donner accès aux renseignements demandés car ceux-ci sont visés par les articles 21, 22, 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après, la « Loi »). En effet, il s'agit de renseignements financiers et/ou commerciaux confidentiels qui concernent des tiers.

Veuillez noter que la Société n'accorde pas de subvention, ni de prêt monétaire ou autre forme de financement.

Ceci dit, en conformité avec sa mission, la Société contribue au financement de diverses activités et programmes sociétaux. Nous vous invitons à prendre connaissance des rapports annuels de la Société pour en apprendre davantage sur les diverses sommes versées par la Société à titre de contributions économiques et sociales. Par exemple, la Société contribue au développement des arts visuels par l'acquisition d'œuvres d'art des artistes québécois (Collection Loto-Québec) et à la conclusion de partenariats visant le prêt des œuvres de la Collection Loto-Québec à d'autres organismes. Aucune œuvre d'art de la Collection Loto-Québec n'a fait l'objet d'un prêt à un organisme situé dans la région administrative de Saguenay-Lac-St-Jean pendant la période visée.

Pour de plus ample renseignements au sujet de la Collection Loto-Québec, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Société à la page suivante :

<http://lotoquebec.com/cms/corporatif/fr/responsabilite-entreprise/collectivite-commandites/collection>

La Société des établissements de jeux du Québec (SEJQ) accorde un soutien financier à plus de 800 organismes sans but lucratifs (OSBL) dans le contexte du bingo en réseau et des salles Kinzo.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les sommes versées à titre de contribution à des OSBL affiliées au bingo en réseau dans la région administrative de Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des deux (2) derniers exercices financiers. Veuillez noter qu'il n'y a pas de salle Kinzo dans cette région.

Année financière	Contribution - Bingo en réseau
2014-2015	65 461\$
2015-2016	12 035\$

Concernant les points numéro 6 et 7 de votre demande, nous n'avons retracé aucun communiqué de presse ni aucune correspondance ou autre forme de communication avec le Premier ministre ou les employés de son bureau relativement à toute forme de contribution de la Société ou de ses filiales dans la circonscription électorale de Roberval, pendant la période visée.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lynne Roiter  
Secrétaire générale et  
vice-présidente, Direction juridique  
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information

P.j.

Programme de commandes - Région administrative Saguenay-Lac St-Jean		
Année	Évènement	Montant
2013-2014	Festival des rythmes du monde de Saguenay	125 000 \$
	Jonquière en musique	60 150 \$
	Traversée internationale du lac Saint-Jean	40 212 \$
	Festival du bleuet, Mistassini	10 000 \$
	Saguenay en neige	10 000 \$
2014-2015	Festival des rythmes du monde de Saguenay	125 000 \$
	Jonquière en musique	60 150 \$
	Traversée internationale du lac Saint-Jean, Roberval	40 212 \$
	Saguenay en neige	10 000 \$
2015-2016	Festival des rythmes du monde de Saguenay	125 000 \$
	Jonquière en musique	60 150 \$
	Traversée internationale du lac Saint-Jean, Roberval	28 000 \$
	Saguenay en neige	5 000 \$